



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 29 MARS 2025

La date de l'AG a été fixée par le collectif au 29 Mars 2025. L'ordre du jour a été envoyé aux adhérents dans le délai conformément aux statuts, le 13 mars 2025. Cette Assemblée Générale s'est déroulée en présentiel.

43 personnes sont présentes ou représentées sur un total de 71 adhérents. Le quorum est donc atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Brigitte Gervais, en qualité de coordinatrice, déclare ouverte la séance et salue les membres de cette réunion annuelle. Elle remercie les amapiennes et amapiens pour leur présence à cette Assemblée Générale. Elle rappelle le rôle éminent de tous les bénévoles qui ont « œuvré » de près ou de loin à la réussite des livraisons terrestres et fluviales.

Elle rappelle l'ordre du jour :

- 1 - Présentation par Pierre Capron des partenaires de notre AMAP
 - 2 - Rapport moral 2024 (vote)
 - 3 - Rapport financier 2024 (vote)
 - 4 - Budget prévisionnel 2025
 - 5 - Bilan producteurs avec Valentin RIEHM (légumes), Maxime BUSSY (pain), Yves de Fromentel (produits laitiers)
 - 6 - Démission et renouvellement des membres du collectif
 - 7 - Questions diverses
- * Proposition de souscription à la Foncière Terre de Liens (valeur de l'action 105,00€)
* fixation du montant de l'adhésion 2024 au réseau AMAP Ile de France

1 - Présentation du réseau des AMAP et de certaines associations

Pierre Capron, un adhérent de notre AMAP présente le fonctionnement du réseau des Amap Ile de France, avec le Miramap, Terre de Liens, Abiosol et le Champs des Possibles.

Le **réseau des AMAP Ile de France**, association classique, se propose de développer l'agriculture paysanne de proximité et la promotion d'une économie sociale et solidaire, équitable locale et de proximité entre une ferme et un groupe.

Le **MIRAMAP** (Mouvement Inter-Régional des AMAP) a pour objectif de renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une même éthique, la mutualisation des expériences et des pratiques. Il participe au développement d'une souveraineté et d'une démocratie alimentaire locale.

Terre de Liens soutient les porteurs de projet à la recherche de terres agricoles en vue de leur installation. Terre de liens achète les terres trouvées et les met à disposition selon un bail rural environnemental sans limitation de durée.

Abiosol est une association qui a pour objectif de promouvoir une agriculture respectueuse du vivant, à vocation nourricière et ancrée sur son territoire, fondée sur un mode de production biologique, économiquement viable et socialement responsable.

Le Champs des Possibles, cette coopérative d'intérêt collectif, a pour mission de faciliter l'installation de paysans et d'acteurs dans la transition en Ile de France (production végétale, élevage, transformation ou animation pédagogique, formation et conseil sur les thématiques agricoles et alimentaires).

2 - Rapport moral (par Brigitte Gervais, coordinatrice)

Brigitte Gervais rappelle l'importance dans la vie de notre association du bénévolat soit pour participer aux distributions hebdomadaires soit pour préparer les actions des référents.

Chacun participe selon ses motivations, ses envies, son temps à consacrer à notre association. Compte tenu des déménagements et des mutations des adhérents, l'AMAP recherche des bénévoles pour la gestion des contrats, la liaison avec les producteurs, le planning, le blog pour chaque lieu de partage des récoltes (1 heure par semaine suffit).

Afin d'augmenter la convivialité et le vivre ensemble, Brigitte souhaite relancer les conférences-débats, le cinéAmap, les recettes partagées, les apéroAmap. Il convient d'éviter que les Amapiens(nes) ne viennent que pour prendre leur panier et repartir.

Questions / Réponses

La parole est donnée à l'assemblée :

Sur la liberté de choix des légumes :

- L'AMAP est solidaire du maraîcher. C'est lui qui décide de la composition du panier liée aux récoltes du moment.

Sur les « intermittents » :

- Une liste d'intermittents existe. Il nous faut connaître un peu à l'avance l'amapien qui ne peut venir chercher son panier et qui le donne, pour ensuite contacter les intermittents.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Bilan des activités de l'association :

Un référent de notre AMAP existe pour chacun des 3 contrats proposés par nos producteurs, dans chaque lieu de distribution. Tour à tour, chaque référent décrit son rôle et sa manière de fonctionner. Des adhérents assurent différentes missions ou actions, l'actualisation du blog, la mise à disposition de livres grâce à une bibliothèque, la diffusion de la liste hebdomadaire des légumes chaque mercredi, l'indication de la composition du pain, etc.

Une fois par an, se déroule l'opération « la Remise à Flots ». Frédérique qui gère les commandes, en explique le fonctionnement de livraison exceptionnelle par péniche.

Chaque année nous participons au forum des associations organisé par la Mairie du 11^e en septembre avec l'appui de l'AMAP Ile de France. Le but est de présenter notre association et de rechercher de nouveaux adhérents grâce au jeu du panier.

Une fois par trimestre, notre ancienne confiturière propose de nous livrer des confitures, des juillettes, des paniers de fruits, selon une commande groupée.

La coordinatrice souligne l'obligation de soutenir le maraîcher en participant à des chantiers à la ferme. Quelques adhérents ont participé à des travaux agricoles.

Lors de la balade du goût, en octobre, une visite de la « Fromentellerie », la ferme de notre producteur de produits laitiers, est proposée. L'AMAP RPL n'a, à ce jour, organisé qu'une seule visite collective par covoiturage.

3 - Rapport financier 2024 (par Jean-Claude Gervais, trésorier)

Le compte de résultats :

L'exercice 2024 dégage un déficit comptable de **942,08€** pour un excédent de 163,53 € en 2023.

Le total des charges passe de 2137,51 € en 2023 à 2 302,08 € en 2024, présentant une augmentation de 7%, taux voisin de celui de l'inflation.

Le Trésorier indique les gros postes de dépenses :

- Adhésion aux associations 570 € (comprenant l'assurance responsabilité civile auprès de l'AMAP Ile de France)
- Location des locaux d'Etincelles pour le partage de la récolte le mercredi pour 624 €
- Le don de 1 000 € à R.A.F.I.O.T. (Remises A Flots In Omnes Totius) participation au rachat de la péniche par une nouvelle équipe.

Moyennant une cotisation versée au réseau AMAP Ile-de-France sur la base de 7,50 € par amapien, notre versement permet de bénéficier de l'aide de cet organisme et d'une assurance responsabilité civile. Le réseau AMAP Ile de France trouve le montant de notre versement bas et donne comme "cible indicative" 10 euros par amapien. Nous avons déjà augmenté de 0,50 euros notre contribution depuis plusieurs années. Nous ne pouvons faire plus pour l'instant.

Le total des produits d'exploitation s'effondre passant de 2 137,51 euros en 2023 à seulement 1 361 euros en 2024. On assiste à une baisse de tous les postes de recettes :

Les cotisations passent de 1 271 € à 991 € soit - 22%

Les participations fléchissent de 680 € à 370 € soit -45%

Les comptes du bilan :

Il traduit la situation du patrimoine de l'association en baisse de 942,08 € visible dans les comptes de l'actif circulant.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Le trésorier remercie l'Assemblée. Le versement à l'AMAP Ile de France sera encore calculé sur la base de 7,50 euros par AMAPIEN en 2025.

4 - Budget prévisionnel 2025

Le Trésorier attire l'attention sur la baisse tendancielle du nombre d'adhérents qui se traduira à charges constantes par un déficit prévisible l'an prochain.

Si la survie de notre AMAP, qui a pu renforcer ses "fonds associatifs" les années d'excédents, n'est nullement remise en question, il faudra cependant réfléchir, dès aujourd'hui, à des mesures correctives.

5 – Bilan des producteurs

Contrat légumes

Valentin Riehm représente la ferme des 3 Parcelles installée à Yèvre-la-Ville (41). La ferme s'étend sur 60 ha dont 3 ha sont cultivés en légumes de 50 variétés. La production de céréales, de légumineuses, de lentilles et de fleurs représente l'essentiel du travail sur l'exploitation. La ferme emploie 8 ouvriers permanents et 3 saisonniers. Elle utilise des circuits courts pour vendre ses légumes et certains produits transformés (farines, pâtes et pains, notamment). Ils fournissent 3 AMAP de Paris et Banlieue représentant près de 18 000 kg de légumes rien que pour notre AMAP.

Contrat pain

Maxime Bussy, notre boulanger, tient son fournil rue de la Réunion (Paris 20^e). Il est aidé par 2 personnes en CDI, l'une chargée de la partie commerciale et l'autre de la production. Ces derniers disposent depuis quelques mois d'une grande autonomie dans leur domaine. Cela laisse à Maxime du temps pour améliorer son projet d'utilisation du moulin de Montfermeil (93) en vue de produire de la farine bio avec des meules en pierre actionnées par ailes poussées par le vent.

Contrat produits laitiers

Yves de Fromentel, notre éleveur partenaire bio, est installé à Pécy (77). Il transforme le lait de ses vaches en une trentaine de produits différents vendus en direct et par le canal des AMAP (yaourts aromatisés ou non, écrémés, demi écrémés, non écrémés, fromages frais et fermentés, etc..). Les produits de 11 contrats sont livrés tous les 15 jours dans des sacs isothermes.

6 - Démission et renouvellement du Collectif

Comme le prévoit les statuts, les membres du collectif présentent leur démission à l'Assemblée Générale. Se présentent en qualité de membre du collectif :

Philomène CHIVE, Anne-Marie DELMAS, Brigitte GERVAIS, Jean-Claude GERVAIS, Anne LACROIX RIVAILLE, Xavier LAHANQUE, Mathilde MAZUEL, Dorothée NIOGRET.

Ils sont élus à l'unanimité.

Les nouveaux élus se réunissent et élisent Brigitte Gervais, coordinatrice et Jean-Claude Gervais trésorier.

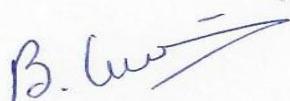
7 - Questions diverses

Achète-t-on cette année des parts de la foncière Terre de Liens (105 € la part) ?

Pas de souscription cette année car l'AMAP est en déficit suite au don de 1 000€ à RAFIOT.

Plus personne ne demandant la parole, la coordinatrice lève la séance et invite les participants à une collation.

Fait à Paris, le 29 mars 2025



La coordinatrice
Brigitte GERVAIS